

Regards croisés sur les coopérations à l'échelle des bassins de vie

Exemple du Pôle métropolitain Centre Atlantique

Club prospective - La Rochelle – 31 août 2018



Pôle métropolitain Centre Atlantique



Les pôles métropolitains

Pôle métropolitain Centre Atlantique

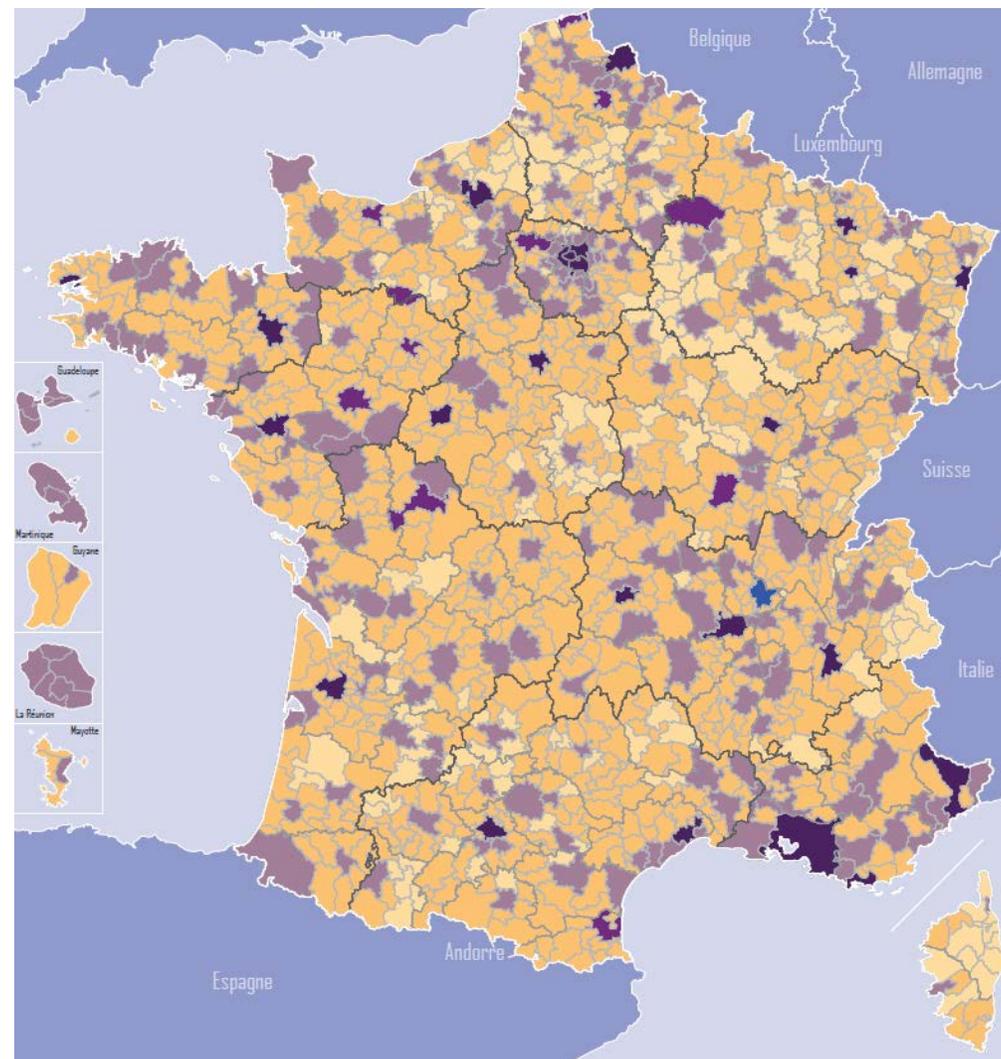
Quelques éléments de cadrage :

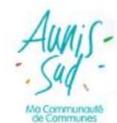
Les Pôles métropolitains

- Création récente : L 16/10/2010 et L 27/01/2014
- « Successeurs » des réseaux de villes
- Institutionnalisés sous forme de syndicat mixte mais des préfigurations diverses
- Quelques Mots clés :
 - Coopérations
 - Définition d'un projet commun
 - Affranchissement des limites administratives
 - Souplesse dans les actions et de la gouvernance

Les pôles continus sont-ils une alternative aux intercommunalités XXL ?

Les pôles autour d'intercommunalités moyennes peuvent-ils jouer un rôle de diffusion de la croissance de manière complémentaire aux Métropoles ?



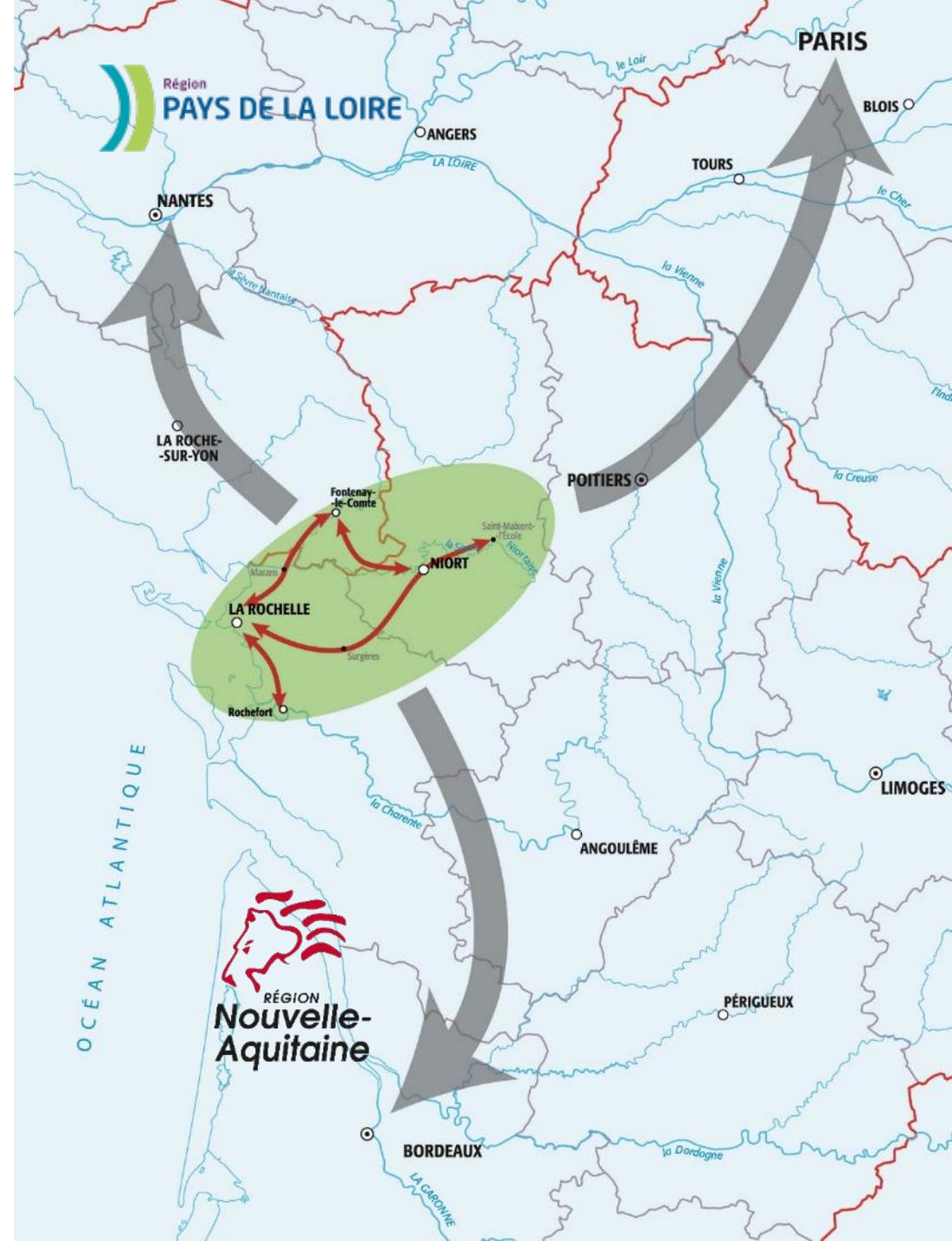


Origines de la démarche centre atlantique

Valoriser le positionnement à l'interface de 2 Régions et entre Nantes et Bordeaux

- Mobiliser collectivement pour une amélioration de la desserte du territoire
- Dépasser les concurrences entre les territoires
- Développer des complémentarités et les solidarités entre les territoires
- Favoriser l'émergence d'un Pôle d'équilibre et de service à l'échelle d'un bassin de vie

Pôle métropolitain Centre Atlantique



Les étapes d'une construction collective

12 novembre 2015

1^{ère} Conférence métropolitaine et signature d'une déclaration métropolitaine de partenariat

13 septembre 2016

2^{ème} Conférence métropolitaine et signature de la **Charte métropolitaine**

7 février 2017

3^{ème} Conférence métropolitaine

31 mai 2017

4^{ème} Conférence métropolitaine

2 février 2018

5^{ème} Conférence métropolitaine

15 juin 2018

6^{ème} Conférence métropolitaine

4 septembre 2018

Rencontre avec le Président du Sénat

7 septembre 2018

*Rencontre avec la Ministre
auprès du Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur*



Gouvernance du Pôle Centre Atlantique

La priorité est de **bâtir un projet collectif en** conservant une souplesse avec :

- Une Présidence collégiale à travers la conférence des Présidents
- Une Conférence (3/an) tournante dans chaque EPCI membre
- La mobilisation des services de chaque EPCI membre



Présentation du Pôle Centre Atlantique

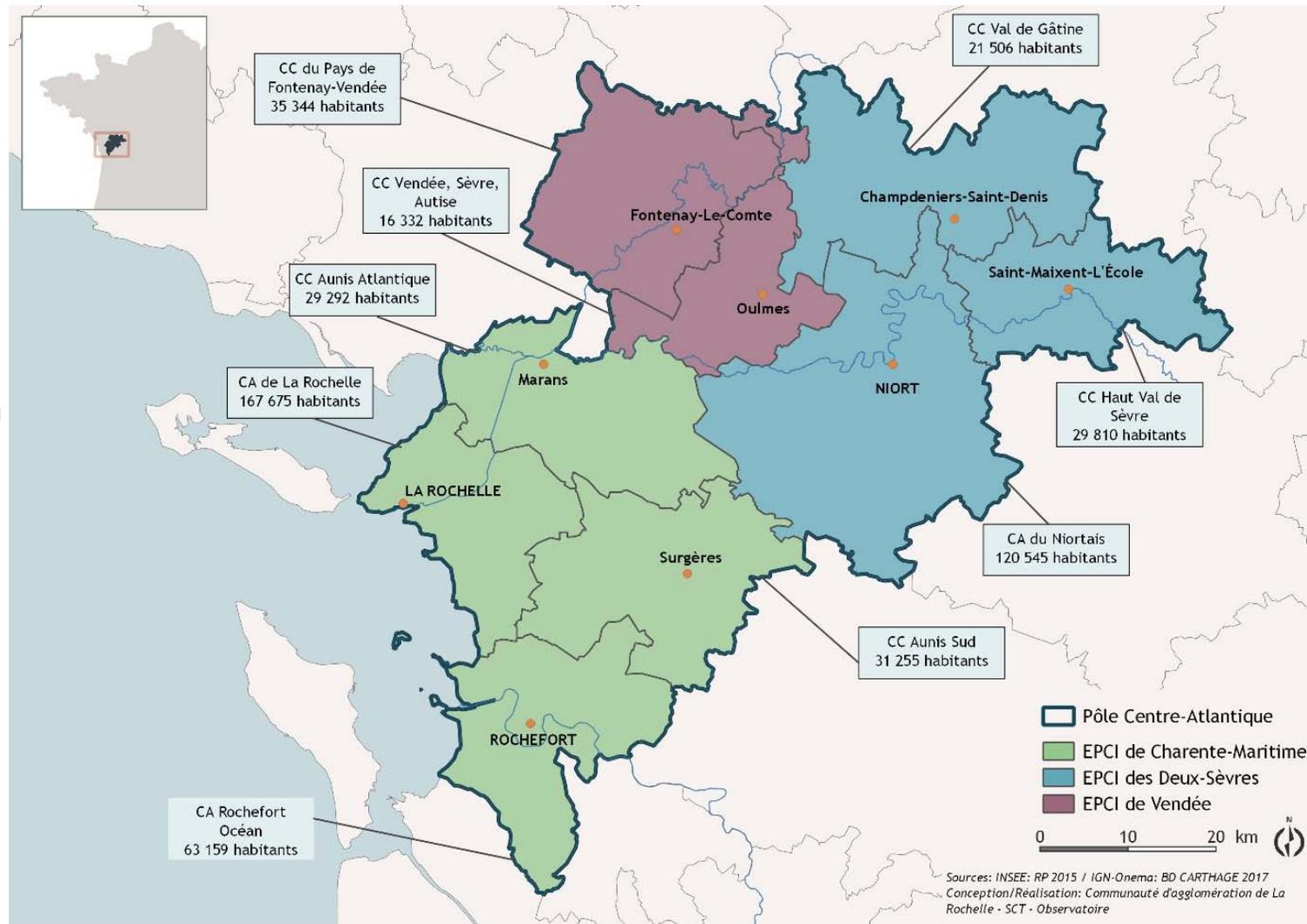
Pôle métropolitain Centre Atlantique

Un territoire en évolution et une démarche ouverte

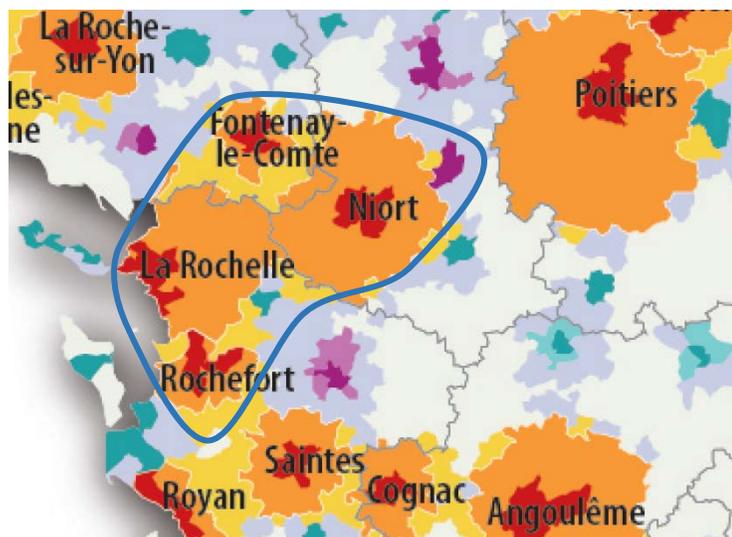
Un pôle métropolitain :

- à l'interface de 2 Régions
- au cœur de la façade atlantique
- 3 Communautés d'agglomération
- 6 Communautés de communes
- regroupant plus de :
 - 500 000 habitants,
 - 200 000 emplois,
 - 15 000 étudiants,
 - ...

Pôle métropolitain Centre Atlantique



Un bassin de vie façonné par de nombreux échanges



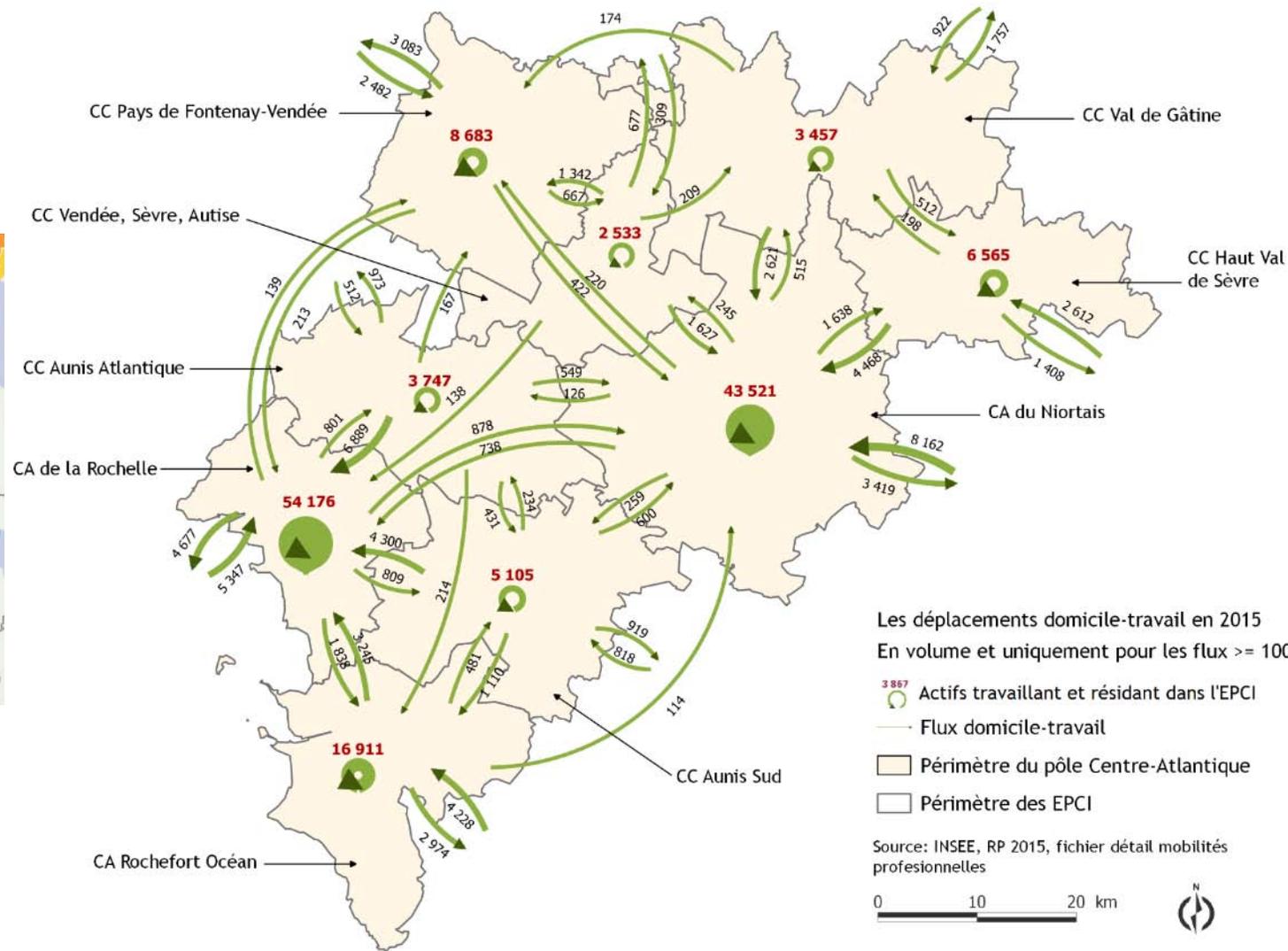
ESPACE DES GRANDES AIRES URBAINES

- Grandes aires urbaines
- Grands pôles - 3 257 communes
- Couronnes des grands pôles - 12 305 communes
- Communes multipolarisées des grandes aires urbaines - 3 980 communes

Nom des grandes aires urbaines

ESPACE DES AUTRES AIRES

- Aires moyennes
- Pôles moyens - 447 communes
- Couronnes des pôles moyens - 803 communes
- Petites aires
- Petits pôles - 873 communes
- Couronnes des petits pôles - 587 communes



Les déplacements domicile-travail en 2015
En volume et uniquement pour les flux >= 100

- 3 887 Actifs travaillant et résidant dans l'EPCI
- Flux domicile-travail
- Périmètre du pôle Centre-Atlantique
- Périmètre des EPCI

Source: INSEE, RP 2015, fichier détail mobilités professionnelles

0 10 20 km



Une économie dynamique

- Un taux de création d'établissements de 8,5% supérieur à la moyenne des deux Régions Nouvelle-Aquitaine et Pays-de-la-Loire de 8,3%
- Un taux de création d'emplois de 25% en 15 ans avec un bassin supérieur à 200 000 emplois
- La part des établissements > 50 salariés : 1,3% contre 1,1% pour la moyenne des deux régions



Le Projet Métropolitain

Pôle métropolitain Centre Atlantique

2 AMBITIONS

FÉDÉRER UN ESPACE INTERMÉDIAIRE

- au cœur de la façade atlantique
- entre Nantes et Bordeaux
- prenant appui sur 2 régions et 3 départements

COOPÉRER DE FAÇON NOUVELLE

- pour valoriser les complémentarités
- pour dépasser les schémas habituels de concurrence et les frontières administratives
- pour coller au bassin de vie de ses habitants et de ses acteurs économiques

9 PRIORITÉS

1 **PROMOUVOIR LES FILIÈRES D'EXCELLENCE ET LES PÉPITES ÉCONOMIQUES**

2 **FAVORISER L'INNOVATION, LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ET LA R&D PAR LES FILIÈRES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TERRITORIALES**

3 **GARANTIR L'ACCÈS AUX TERRITOIRES (MULTIMODES, PASSAGERS ET FRET)**

4 **ÉLABORER UN SCHÉMA TERRITORIAL DE L'INTERMODALITÉ**

5 **PARTAGER LES STRATÉGIES DE PLANIFICATION ET CONTRIBUER AUX DOCUMENTS RÉGIONAUX**

6 **PROPOSER UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOME EN ÉNERGIE**

7 **PRÉSERVER POUR LE VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL**

8 **CONSTRUIRE UNE DESTINATION TOURISTIQUE NOUVELLE POUR DE NOUVELLES CLIENTÈLES**

9 **PROPOSER UN TERRITOIRE ATTRACTIF POUR LES PERSONNES EN FORMATION POST BAC**



2017-2018 : 4 Commissions thématiques

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

COMMISSION MOBILITÉ

COMMISSION TOURISME

COMMISSION IDENTITÉ DU PÔLE ET COMMUNICATION



Premières réalisations

Économie

- Réalisation d'un Portrait économique du pôle
- Identification des filières économiques et des complémentarités
- Identification des besoins en formation des filières économiques
- Favoriser la mobilité vers le Pôle métropolitain: projet de plateforme pour l'emploi



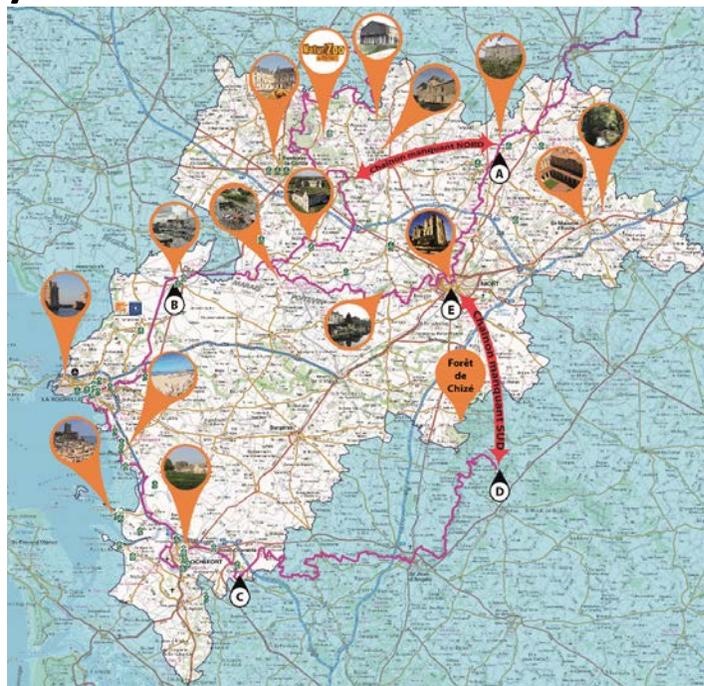
Mobilité

- Lobbying pour la desserte TGV du Pôle métropolitain
- Coordination des autorités organisatrices de la mobilité dans le cadre du Syndicat mixte intermodal Nouvelle-Aquitaine
- Rédaction d'une contribution sur la mobilité dans le cadre de l'élaboration des SRADDET Pays-de-la-Loire et Nouvelle-Aquitaine



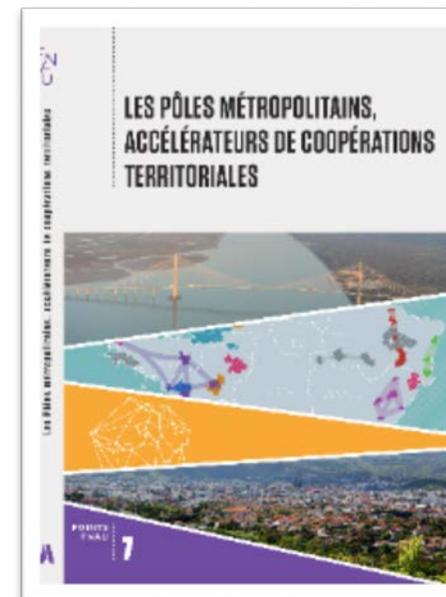
Tourisme

- Mise en réseau des Offices de tourisme du Pôle métropolitain
- Développement du tourisme itinérant : projet d'une boucle cyclable « *vélopolitaine* »



Communication et identité

- Participation à l'ouvrage de la FNAU sur les Pôles métropolitains en France
- Créer une identité graphique du pôle pour fin 2018





Quelles suites pour l'avenir ?

Affirmer la place du pôle métropolitain dans les politiques d'aménagement et de développement du territoire

- **Favoriser les expérimentations** sur des politiques par nature interdépartementale ou interrégionales engageant l'État, les Régions, les Départements et autres partenaires (exemple mobilités)
- **Favoriser l'émergence de projets structurants** d'intérêt métropolitains
- **S'inscrire dans une démarche multipartenariale nouvelle** sous la forme d'un contrat ou d'une convention de pôle métropolitain